



ENTREPRISES

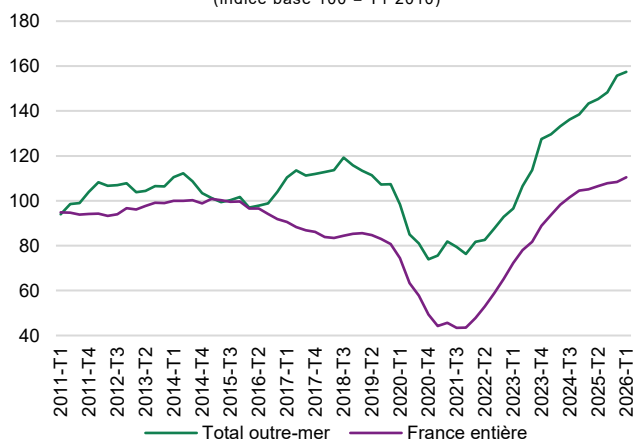
Les défaillances d'entreprises dans les Outre-mer

1^{er} trimestre 2026

La hausse des défaillances ultramarines ralentit mais reste supérieure à celle observée en France entière

Entre avril 2025 et mars 2026, **2 868 redressements et liquidations judiciaires d'entreprises ont été enregistrés en Outre-mer**. Le nombre de défaillances comptabilisées sur un an au T1 2026 augmente de 9,8 % en glissement annuel. Si la hausse ralentit par rapport au T4 2025 (+12,5 %), elle demeure néanmoins plus soutenue qu'au niveau national (+5,0 %), où 69 938 défaillances ont été enregistrées sur la même période.

Défaillances des entreprises ultramarines
(indice base 100 = T1 2010)



Source : IEDOM-IEOM - bases Fiben et Eden

Note : chaque point représente le cumul des 4 derniers trimestres.
Dernier point : 1^{er} trimestre 2026.

Le nombre de défaillances progresse dans tous les secteurs d'activité

Bien que l'augmentation du nombre de défaillances touche l'ensemble des secteurs d'activité, quatre concentrent à eux seuls deux tiers de la hausse globale observée au T1 2026. Dans le secteur de la **construction**, le nombre de procédures collectives enregistrées augmente de 9,1 % sur un an, alors qu'il regroupe un dixième des entreprises ultramarines. Les redressements et liquidations judiciaires d'entreprises du **commerce et réparation automobile** continuent également d'augmenter (+6,8 %), représentant presque un cinquième du total des défaillances ultramarines. La progression des défaillances ralentit dans les **conseils et services aux entreprises** et **l'enseignement, santé, action sociale et services aux ménages** mais reste importante (respectivement +13,7 % et +12,1 %).

Dans le secteur de **l'hébergement et restauration** qui concentre un dixième des défaillances globales, la croissance du nombre de procédures collectives ralentit et passe sous le seuil des 10 % (+5,8 %) pour la première fois depuis 2023.

Les situations restent contrastées selon les géographies

En **Guadeloupe**, après avoir progressé de plus de 40 % en glissement annuel en 2025, les défaillances enregistrent un ralentissement au T1 2026. Le département totalise ainsi 492 redressements et liquidations judiciaires, soit une augmentation annuelle de 19,1 %. Ils concernent principalement les secteurs des conseils et services aux entreprises, de la construction et de l'industrie.

La situation est similaire en **Martinique** où le nombre de défaillances augmente (+8,8 %) à un rythme moins soutenu qu'au trimestre précédent (+15,2 %). La croissance des procédures collectives accélère dans le secteur de la construction, expliquant en grande partie la hausse observée sur le territoire.

En **Guyane**, le nombre de défaillances augmente pour atteindre 196 au T1 2026. La majorité des secteurs est concernée, en particulier la construction et le commerce et réparation automobile.

Alors que la tendance s'était inversée en fin d'année 2025, le nombre de défaillances est de nouveau orienté à la hausse en début d'année 2026 à **La Réunion** (+4,6 %). La situation continue, cependant, de s'améliorer dans le secteur de la construction.

À **Mayotte**, les entreprises concernées par une procédure de redressement ou liquidation judiciaire sont peu nombreuses (11).

Le nombre de défaillances augmente pour le troisième trimestre consécutif en **Nouvelle-Calédonie**. Toutefois, cette hausse ralentit nettement au T1 2026 à +2,3 % (après +13,0 %), sous l'effet d'un recul du nombre de défaillances dans les secteurs du commerce et de l'enseignement, santé, action sociale et services aux ménages.

La dynamique reste positive en **Polynésie française** où le nombre de défaillances baisse de 11 %. Cette évolution concerne la quasi-totalité des secteurs d'activité.

Les défaillances d'entreprises par géographie

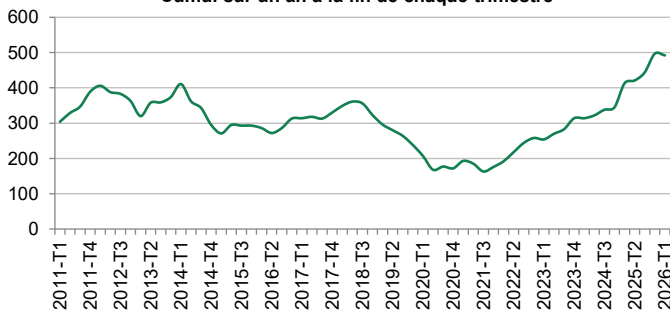
Défaillances en nombre d'unités légales, variations en %

Cumul sur un an à la fin du trimestre			
	1 ^{er} trim. 2025	1 ^{er} trim. 2026	Variation
Guadeloupe	413	492	+19,1 %
Martinique	476	518	+8,8 %
Guyane	65	196	+201,5 %
La Réunion	1 096	1 146	+4,6 %
Mayotte	47	11	-76,6 %
Nouvelle-Calédonie	351	359	+2,3 %
Polynésie française	164	146	-11,0 %
Ensemble outre-mer	2 612	2 868	+9,8 %
France entière	66 597	69 938	+5,0 %

Sources : IEDOM-IEOM – Bases Fiben et Eden. Données disponibles en mai 2026 - Calcul : IEDOM-IEOM

Guadeloupe

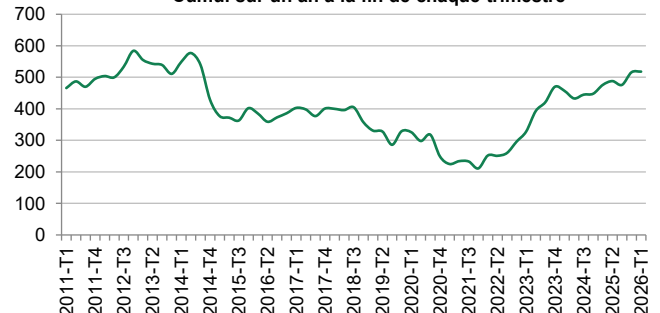
Cumul sur un an à la fin de chaque trimestre



Source : IEDOM - base Fiben

Martinique

Cumul sur un an à la fin de chaque trimestre



Source : IEDOM - base Fiben

Guyane

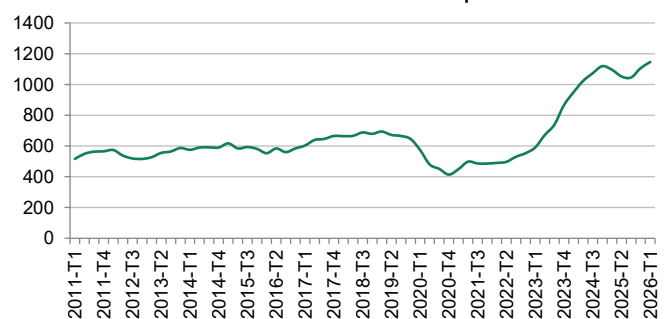
Cumul sur un an à la fin de chaque trimestre



Source : IEDOM - base Fiben

La Réunion

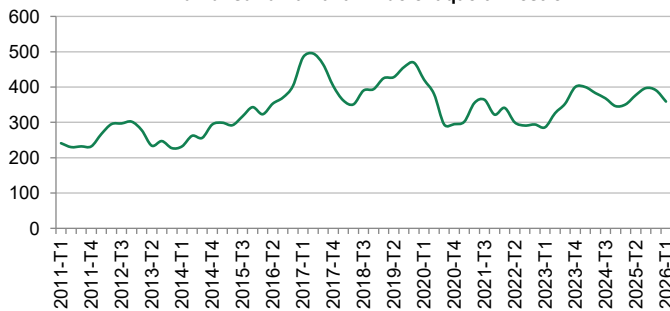
Cumul sur un an à la fin de chaque trimestre



Source : IEDOM - base Fiben

Nouvelle-Calédonie

Cumul sur un an à la fin de chaque trimestre



Source : IEOM - base Eden

Polynésie française

Cumul sur un an à la fin de chaque trimestre



Source : IEOM - base Eden

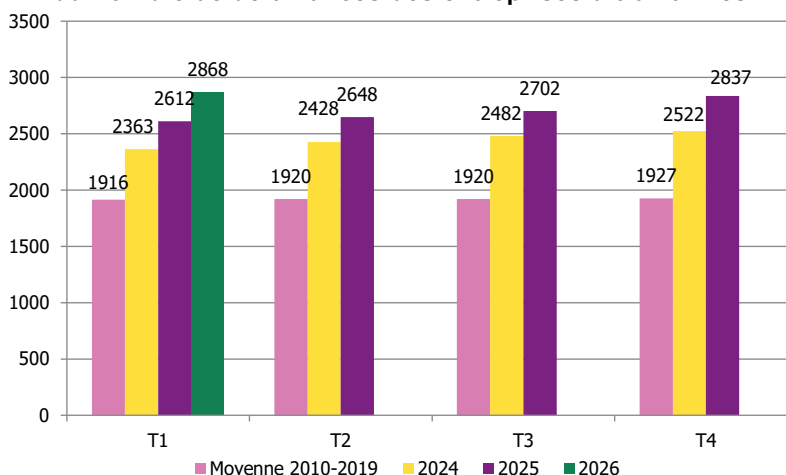
Les défaillances d'entreprises par secteur d'activité

Défaillances en nombre d'unités légales, variations en %

	Cumul sur un an à la fin du trimestre					
	Ensemble Outre-mer			France entière		
	1 ^{er} trim. 2025	1 ^{er} trim. 2026	Variation	1 ^{er} trim. 2025	1 ^{er} trim. 2026	Variation
Secteur d'activité						
Agriculture, sylviculture et pêche (AZ)	48	43	-10,4 %	1 500	1 740	+16,0 %
Industrie (BE)	255	282	+10,6 %	4 243	4 478	+5,5 %
Construction (FZ)	636	694	+9,1 %	14 813	14 556	-1,7 %
Commerce, réparation automobile (G)	471	503	+6,8 %	13 653	14 046	+2,9 %
Transports et entreposage (H)	113	140	+23,9 %	3 005	3 294	+9,6 %
Hébergement et restauration (I)	274	290	+5,8 %	8 834	9 465	+7,1 %
Information et communication (JZ)	50	55	+10,0 %	2 061	2 121	+2,9 %
Activités financières et d'assurance (KZ)	49	52	+6,1 %	1 655	1 691	+2,2 %
Activités immobilières (LZ)	62	64	+3,2 %	2 538	2 561	+0,9 %
Conseils et services aux entreprises (MN)	343	390	+13,7 %	8 101	8 794	+8,6 %
Enseignement, santé, action sociale et services aux ménages (P à S)	307	344	+12,1 %	6 092	7 032	+15,4 %
Ensemble	2 612	2 868	+9,8 %	66 597	69 938	+5,0 %

Sources : IEDOM-IEOM – Bases Fiben et Eden. Données disponibles en mai 2026 - Calcul : IEDOM-IEOM

Cumul sur un an à la fin de chaque trimestre du nombre de défaillances des entreprises ultramarines



Source : IEDOM-IEOM - bases Fiben et Eden

Méthodologie

Les défaillances sont recensées en termes d'unités légales – entités identifiées par un numéro SIREN dans les DCOM de la zone euro, le numéro d'inscription au RIDET en Nouvelle-Calédonie et le numéro T.A.H.I.T.I. en Polynésie française – et couvrent les redressements et les liquidations judiciaires. La notion de « défaillance » se distingue de celle de « cessation d'activité » qui correspond à l'arrêt total de l'activité d'une entreprise. Une défaillance ne donne pas nécessairement lieu à une cessation d'activité, et vice versa.

Une unité légale peut faire l'objet de plusieurs procédures collectives au cours du temps. Quand, suite à l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, la liquidation judiciaire est prononcée à l'issue de la période d'observation, une seule défaillance est comptabilisée. En revanche, on considère que lorsqu'un plan de continuation ou un plan de cession intervient entre un redressement judiciaire et une liquidation judiciaire ou un nouveau redressement, ce plan clôture la procédure initiale de redressement. La liquidation ou le second redressement sont donc comptabilisés comme une nouvelle ouverture de procédure, c'est-à-dire comme une nouvelle défaillance de l'unité légale.

Les défaillances des sociétés en nom collectif (SNC) de défiscalisation, consécutives à la défaillance de leur maison-mère sont neutralisées afin d'éviter de compter plusieurs fois la même procédure.

Toutes les publications de l'IEDOM et de l'IEOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur les sites

<http://www.iedom.fr> et www.ieom.fr

Directeur de la publication : A. Gautier ■ Responsable de la rédaction : M. Aouriri

Rédaction : G.S. Ea ■ Éditeur : IEDOM-IEOM